



C O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2024 À 19H00

Nombre membres élus : 23
Nombre membres élus en exercice : 23
Présents : 19
Représentés : 04
Votants : 23
Absents : 00

Le Conseil Municipal d'Ambès,
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la
Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

PRÉSENTS

Date de la convocation :
20 mars 2024

Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Christian
LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE adjoints au Maire ;
Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Catherine RODRIGUEZ, Marie-
Pierre FETIS, Franck DUMARTIN, Antoine VIGNAUD, Enzo BORTOLATO,
Sandrine VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre
MAZZON, Catherine LABARRERE, conseillers municipaux.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'envoi en
Préfecture le :

Et de la publication en ligne le :

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Sophie PARADOT donne procuration à Marie-Pierre FETIS
Jean-Noël ELIPE donne procuration à Nicolas MUZOTTE
Christophe BOURDIEU donne procuration à Gilbert DODOGARAY
Marine SAAD donne procuration à Pearl HIPPOLYTE

Le Maire,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Pearl HIPPOLYTE

**DÉLIBÉRATION N° 011 03 2024 – FINANCES – BUDGET DE LA VILLE 2024 – VOTE DU
COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Présentation par Isabelle BESSE

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire
quitte la séance.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Christiane HYPOLYTE, doyenne de l'assemblée
délibérante, sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Gilbert DODOGARAY,
Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif, lequel peut
se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépense / déficit	Recette / excédent	Dépense / déficit	Recette / excédent	Dépense / déficit	Recette / excédent
Résultat reporté		840 613,58 €		730 103,05 €	- €	1 570 716,63 €
Opérations de l'exercice	6 090 556,07 €	5 846 236,25 €	1 811 761,59 €	1 259 857,11 €	7 902 317,66 €	7 106 093,36 €
TOTAL	6 090 556,07 €	6 686 849,83 €	1 811 761,59 €	1 989 960,16 €	7 902 317,66 €	8 676 809,99 €
Résultats de clôture		596 293,76 €		178 198,57 €	- €	774 492,33 €
Restes à réaliser			230 516,72 €	109 800,00 €	230 516,72 €	109 800,00 €
TOTAL CUMULE	6 090 556,07 €	6 686 849,83 €	2 042 278,31 €	2 099 760,16 €	8 132 834,38 €	8 786 609,99 €
RESULTAT DEFINITIF		596 293,76 €		57 481,85 €	- €	653 775,61 €

- **CONSTATE** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités
annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à

Accuse de réception en préfecture
033-213300049-20240326-DEL-2024-03-011-DE
Date de télétransmission : 02/04/2024
Date de réception préfecture : 02/04/2024

nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

VOTE >> 22 votants

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 2

Le Maire, G. DODOGARAY, ne
participe pas au vote

JP. MAZZON, C. LABARRERE

Fait et délibéré le 26 mars 2024
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

